



Une commune propre : c'est l'affaire de tous.

UN DES ENJEUX MAJEURS DE NOTRE EPOQUE :

Gérer les déchets produits par notre société de consommation est devenu l'un des enjeux majeurs de notre époque. On pourrait croire que ce problème est surtout aigu dans les grandes villes. Or il n'en est rien.

Dans une commune rurale, on doit gérer les déchets ménagers comme partout ailleurs, mais également tout ce qui a trait à l'espace naturel. Ce sont les haies, talus et bords de routes enherbés à tailler, les déchets

verts à évacuer, sans parler des déchets rejetés sur la



voie publique par les voitures de passage. Il faut aussi citer les sacs d'ordure ménagères abandonnés par des particuliers en vrac ici ou là sur l'espace public ou entassés dans ou au pied des poubelles et containers communaux. Il paraît donc évident que pour conserver une commune rurale propre, **pouvoirs publics et citoyens doivent constamment coopérer.**

DES HABITANTS CONCERNÉS.

Les habitants de la commune sont associés à la propreté de leur village par arrêté municipal (voir colonne de droite). Leur revient ce qui a trait à leur propriété et à leur vie privée. Ils doivent ainsi veiller à l'entretien de leurs trottoirs pour les débarrasser aussi bien des feuilles mortes

que de la neige. Ils doivent s'occuper de l'entretien de leurs végétaux en taillant les haies afin qu'elles ne gênent ni le passage ni la visibilité. Il leur revient d'élaguer leurs arbres afin qu'ils ne touchent aucun réseaux aériens d'électricité, d'éclairage publique ou de téléphonie. Ils doivent évacuer les produits de leurs élagages, des tailles et des tontes. Déchets verts, encombrants et gravats ne doivent pas séjourner sur la voie publique en dehors des jours de ramassage communal ni être déversés dans les bois communaux. Pour évacuer gravats, métaux, appareils électriques, bois et branchages etc.. La déchèterie est une solution gratuite au service de tous.



LA PROPRETÉ DES RUES DE RICHEBOURG EN CHIFFRES

8 km200 de voirie à nettoyer (y compris les sentes) + la place du château et les 2 parkings (école et église).

12 heures/semaine, 576h/an : le temps consacré par l'équipe technique municipale au ramassage des déchets sur la chaussée et des poubelles publiques.

Entre 2 et 3 m3 : le volume des déchets ramassés sur la chaussée et dans les poubelles publiques chaque semaine.

120 m3 : le volume annuel !



L'ARRETE MUNICIPAL du 20/07/2015, se réfère au Code Général des Collectivités Territoriales pour rappeler aux Richebourgeois qu'ils sont responsables de l'entretien de leurs trottoirs, de la taille de leurs haies et arbres empiétant sur la voie publique, et de l'évacuation de leurs déchets avec l'aide des services mis à leur disposition. Les riverains sont également responsables du déneigement et du salage de leur trottoir en hiver.



NOUS SOMMES RESPONSABLES DE NOS HAIES ET DE NOS TROTTOIRS.

Nos haies mal coupées empêchent la circulation sur les trottoirs ou les bas-côtés. Elles sont dangereuses pour les piétons qui doivent alors marcher sur la chaussée. Elles sont dangereuses pour les voitures car dans les tournants et les carrefours elles gênent la visibilité. Elles peuvent endommager le matériel public comme les réverbères par exemple ou être accrochées par les camions. La responsabilité entière de leur entretien revient à leurs propriétaires.



Suite de la page 1 **Qui fait quoi ?**

Le Département entretient les talus sur les routes départementales en dehors des villages.



La CCPH est en charge des bas côtés dans les villages et intervient deux ou trois fois à partir du printemps.

La commune a la charge du nettoyage des caniveaux et trottoirs asphaltés ainsi que de la tonte des espaces verts communaux. Elle procède au nettoyage des voies (passage d'un camion balayeuse 9 à 10 fois par an, des sorties de villages (1 fois par semaine). Elle taille les haies et les arbres communaux, s'occupe du ramassage des poubelles publiques et des déchets répandus sur l'espace public. L'hiver, elle déneige et sale les trottoirs asphaltés qui longent les bâtiments publics (école, salle polyvalente, centre de loisirs, mairie) le cimetière, l'église et la place du château.

Les particuliers doivent (voir l'arrêté municipal page 1), tailler leurs haies en bordure de voie publique, dégager le trottoir devant leur propriété, le déneiger et le saler si nécessaire durant l'hiver.

Les propriétaires de concessions au cimetière: doivent entretenir l'immédiat pourtour de leurs concessions.

**DE NOMBREUX SERVICES
AIDENT LES
PARTICULIERS À GARDER
LEUR VILLAGE PROPRE**



- **le ramassage des ordures ménagères tous les jeudis matin :** poubelle verte (ordures ménagères) et jaune (papiers, emballages et journaux)

- **Les encombrants :** deux fois par an dans la limite de 1m³. En dehors de ces deux dates les encombrants ne doivent pas être posés devant les portes ou abandonnés dans la nature. Ils doivent être portés à la déchèterie

- **Ramassage des déchets verts :** tous les lundis du 4 avril au 19 décembre. Des sacs papier pour végétaux sont distribués à la mairie en début de saison.

- **La déchèterie :** située dans la zone industrielle de Houdan. Elle est gratuite pour les dépôts d'encombrants (bois, ferraille, plastiques, matériel électrique et électronique, branchages). Pour obtenir une carte d'accès : www.sieed.fr

- **Les containers pour le verre :** routes de Houdan et de Bazainville.

- **Vêtements:**

* Le relais (route de Houdan): pour les vêtements usagés.

* l'Association Kassoumaï à la Mairie : pour vêtements en bon état.

* Vestiboutique de la Croix Rouge (32 route d'Anet, Houdan /01 78 82 58 43)

- **Cartouches d'imprimante laser et jet d'encre, téléphones portables:** collecte à la Mairie. 1, route de Houdan.

Résultats des élections européennes à Richebourg

Participation 53%.

- **RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHÉ, LE MODEM ET SES PARTENAIRES** Mme Nathalie LOISEAU : **150 voix** (28,20 %).

- **PRENEZ LE POUVOIR, LISTE SOUTENUE PAR MARINE LE PEN** M. Jordan BARDELLA : **90 voix** (16,92 %).

- **EUROPE ÉCOLOGIE** M. Yannick JADOT : **82 voix** (15,41 %).

- **UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE** M. François-Xavier BELLAMY : **57 voix** (10,71%).

- **LES EUROPÉENS** M. Jean-Christophe LAGARDE : **28 voix** (5,26 %)

- **ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE** M. Raphaël GLUCKSMANN : **26 voix** (4,89%).

- **URGENCE ÉCOLOGIE** M. Dominique BOURG : **24 voix** (4,51%).

- **LA FRANCE INSOUmise** Mme Manon AUBRY : **17 voix** (3,20%).

- **LE COURAGE DE DÉFENDRE LES FRANÇAIS AVEC** M. Nicolas DUPONT-AIGNAN : **17 voix** (3,20%).

- **PARTI ANIMALISTE** Mme Hélène THOUY : **12 voix** (2,26%).

- **LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPÉEN** M. Benoît HAMON : **10 voix** (1,88%).

- **POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT** M. Ian BROSSAT : **6 voix** (1,13%)

- **ENSEMBLE POUR LE FREXIT** M. François ASSELINEAU : **5 voix** (0,94%).

- **LUTTE OUVRIÈRE - CONTRE LE GRAND CAPITAL, LE CAMP DES TRAVAILLEURS** Mme Nathalie ARTHAUD : **3 voix** (0,56%)

- **ALLIANCE JAUNE, LA RÉVOLTE PAR LE VOTE** M. Francis LALANNE : **2 voix** (0,38%).

- **ALLONS ENFANTS** Mme Sophie CAILLAUD : **1 voix** (0,19%).

- **À VOIX ÉGALES** Mme Nathalie TOMASINI : **1 voix** (0,19%).

- **LES OUBLIÉS DE L'EUROPE - ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDÉPENDANTS - ACPLI - M. Olivier BIDOU** : **1 voix** (0,19%).



La Région Ile de France nous invite à réfléchir sur la manière de réduire et gérer mieux nos déchets du 18 juin au 18 juillet

Produire moins de déchets et mieux les valoriser :

Ce sont les défis auxquels chacun de nous est confronté quotidiennement.

Pour agir efficacement, la Région Île-de-France a élaboré un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD).

Un document de référence pour imaginer ensemble l'avenir de nos déchets

Concrètement, le PRPGD c'est :

- un état des lieux de la prévention et de la gestion des déchets.
- une évaluation à 6 ans et à 12 ans de l'évolution des quantités de déchets produits
- des objectifs en matière de prévention, de recyclage et de valorisation des déchets.
- une planification de la prévention et de la gestion des déchets à 6 ans et 12 ans, qui recense les actions prévues et à prévoir par les différents acteurs concernés pour atteindre ces objectifs ainsi que leur calendrier.
- un plan régional d'action en faveur de l'économie circulaire.
- un document de référence pour imaginer ensemble l'avenir de nos déchets.

La Commission d'enquête vous écoute

Du 18 juin au 18 juillet 2019,
26 lieux d'enquête et 75 permanences de la Commission d'enquête sur tout le territoire francilien.

Mantes-la-Jolie (mairie)

20 juin : 14h-17h / 3 juillet :
14h-17h / 17 juillet : 14h-17h

Rambouillet (mairie)

21 juin : 14h-17h / 4 juillet :
14h-17h / 15 juillet : 14h-17h

Versailles (mairie)

18 juin : 9h-12h / 28 juin :9h-12h / 17 juillet :
4h-17h



Le plan régional de prévention et de gestion des déchets qu'est-ce que c'est?

C'est un document de planification stratégique qui coordonne à l'échelle régionale l'ensemble des actions de prévention et de gestion des déchets menées par tous les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, éco-organismes habitants...)

Pour vous informer

sur le projet et donner votre avis, vous pouvez consulter tous les documents de l'enquête publique et donner votre avis

→ Sur Internet :

www.iledefrance.fr/plandechets

→ En personne dans 75 permanences organisées sur les 26 lieux d'enquête.

Des registres et le dossier d'enquête y sont mis à votre disposition durant toute la période.

Venez y rencontrer un membre de la Commission d'enquête qui se tiendra à votre disposition pour recueillir vos observations et propositions.

→ Par courrier :

À l'attention de Madame la Présidente de la Commission d'enquête, Service Economie Circulaire et Déchets, Conseil régional d'Île-de-France,
2 rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine.

tel 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

RegionIleDeFrance@iledefrance

Richebourg info.....Richebourg info...Richebourg

Présentation du projet d'aménagement du centre-bourg lundi 1er juillet 19h30

salle polyvalente

Depuis 2001, les équipes municipales dirigées d'abord par Madame Helme puis par Mme Courty ont poursuivi le même objectif de modernisation des infrastructures richebourgeoises.

Ont déjà été réalisés : l'école, la station d'épuration, le centre des loisirs, la déviation, l'enfouissement des réseaux, la rénovation de la voirie (rues des Bourgeois, Saint-Georges, de la Juiverie, de Gressey, de Bazainville) et la rénovation de la salle polyvalente en cours d'achèvement.

L'aménagement du centre bourg sera la prochaine étape. L'axe route de Mantes-route de Houdan, la place du village, les parkings ainsi que le ralentissement de la circulation en ville seront pris en compte.

Nous vous invitons à venir découvrir le projet lors de la présentation du 1er juillet.



Première Fête de la Musique à Richebourg

Le 21 juin, la place du château a connu une « première » très réussie. Répondant à l'appel de Christelle Maillot, les musiciens amateurs et professionnels de Richebourg se sont investis dans le projet et ont donné le meilleur d'eux même. Merci à Christelle pour toute l'organisation et pour son enthousiasme communicatif. Merci à tous les musiciens dont nous avons découvert le talent. Un public de plus de 200 personnes les a applaudis jusqu'à 5h du matin.

Souhaitons que cette « première » soit le début d'une longue série.



Visite des seniors à la Malmaison

Chers amis de Richebourg,

Votre visite nous a fait revivre. Grâce à votre écoute amicale, nous avons pu évoquer avec plaisir nos années de jeunesse à la Malmaison. On ne réécrit pas l'Histoire, mais il faut garder en mémoire

les moments heureux.

Bien à vous

Napoléon Josephine